Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217605419-20250128-DELIB2025000004-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/02/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

N° 2025 / 004

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 28 janvier 2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
18	13	17

Date de la convocation : 21 janvier 2025
Date d'affichage de l'ordre du jour : 21 janvier 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-huit janvier à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Étaient présents :

Madame Claude BOULIER, Monsieur Michel BRUNG, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Madame Mélanie DECURE, Monsieur Vincent GAUDICHON, Madame Annie LECOQ, Madame Amélie NÉE, Monsieur Olivier ORIENT, Monsieur Daniel PELFRÈNE, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés :

Madame Marie-Claire OSMONT a donné pouvoir à Madame Claude BOULIER.
Madame Nathalie DELESTRE a donné pouvoir à Madame Géraldine SAHUT
Monsieur Rémy JAMES a donné pouvoir à Monsieur Daniel CALTOT.
Monsieur Frédéric POTHÉRAT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER
Monsieur Daniel RAIMBAULT

Secrétaire de séance :

Monsieur Michel BRUNG a été nommé secrétaire de séance.

2025 / 004 – VOTE DES DOTATIONS ET SUBVENTIONS POUR 2025

Dans le cadre du projet de budget 2025, Monsieur le Maire propose d'allouer les montants de subventions et de dotations suivants :

Subventions	Compte	Montant 2024	Proposition 2025
Biker animal force 76 : Association départementale située à Barentin agissant contre la maltraitance faite aux animaux et qui s'occupe de trapper les chats errants de la commune de Roumare	65748	240 €	120 €
SOLEPI Malaunay : Épicerie sociale et solidaire	65748	240 €	240 €
Club des Aînés Ruraux de Roumare	65748	500 €	500 €
Anciens combattants de Roumare	65748	500 €	500 €
CCAS	657362	4 000 €	4 000 €

Dotations	Compte	Montant 2024	Proposition 2025
Fournitures scolaires *(Le nombre d'élèves pris en compte pour les calculs est celui au 1er janvier 2025.)*	6067	45 € par élève x 149 élèves = 6 705 €	45 € par élève x 130 élèves = 5 850 €
Photocopies école *(Le nombre d'élèves pris en compte pour les calculs est celui au 1er janvier 2025.)*	6156	800 copies N&B par élève + 25 copies couleur par élève + 1 000 copies N&B pour la direction	800 copies N&B par élève + 25 copies couleur par élève + 1 000 copies N&B pour la direction
Spectacle de Noël : pour les enfants de l'école Samivel	6232	2 000 €	2 000 €
Bibliothèque *(Le nombre d'habitants pris en compte pour les calculs est celui au 1er janvier 2025.)*	6065	2,50 € par habitant x 1 576 habitants = 3 940 €	2,50 € par habitant x 1 587 habitants = 3 967,50 €
Coopérative scolaire	65748	10 € par élève x 149 élèves = 1 490 €	10 € par élève x 130 élèves = 1 300 €
Secours pour Mayotte	65748		500 €
Trail Roumare	65748		200 €
Tennis Club	65748		200 €
Association culturelle	65748		200 €

Monsieur le Maire rappelle que la subvention de 20€ par élève par an pour le(s) projet(s) de voyage(s) scolaire(s) 2025 a déjà été délibérée au précédent conseil municipal du 03 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DÉCIDE :

- **D'OCTROYER les subventions et dotations pour 2025 telles que présentées dans ces deux tableaux ;**
- **D'INSCRIRE ces sommes au budget 2025.**

Le secrétaire de séance, Michel BRUNG

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

MAIRIE DE ROUMARE 76480

Date d'affichage de la présente délibération
Le 31 janvier 2025